Le Maire de Rouen en déplacement à Bruxelles



Thematique

Type d'actualité
En direct de Bruxelles

Nicolas Mayer-Rossignol, maire de Rouen et président de la Métropole Rouen Normandie, était à Bruxelles les 29 et 30 juin derniers pour rencontrer des représentants des institutions européennes.

Accompagné de Christine de Cintré, présidente de l'Office de Tourisme de Rouen et conseillère déléguée membre du Bureau de la Métropole Rouen Normandie en charge de la candidature au titre de Capitale européenne de la culture pour l'année 2028, le maire a rencontré différents responsables de la Commission européenne, du Parlement européen et de la Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne, principalement pour présenter la candidature de Rouen au titre de Capitale européenne de la culture, actuellement en cours de finalisation.

Du côté de la Commission européenne, le cabinet de Mariya Gabriel, Commissaire européenne en charge de l'innovation, la recherche, l'éducation, la culture et la jeunesse a reçu la délégation rouennaise, ainsi que la Directrice générale adjointe de la DG EAC (éducation et culture). Ces entretiens ont permis de faire connaître à la Commission les grands axes et les spécificités de la candidature, notamment l'importance accordée dans le projet au territoire de la Seine normande, de la place des générations futures et aux savoirs. Les échanges constructifs qui ont suivi ont permis de recueillir des avis et suggestions sur l'orientation choisie pour la candidature.

Au Parlement européen, Nicolas Mayer-Rossignol et Christine de Cintré ont discuté avec les députés européens du territoire normand, Stéphanie Yon-Courtin et David Cormand, de la stratégie de candidature et l'intérêt d'un tel projet pour la Région Normandie. La députée européenne tchèque, Michaela Sojdrova, Vice-présidente de la commission culture du Parlement européen, a également rencontré les élus rouennais et partagé l'expérience des villes tchèques.

Pour rappel, le titre Capitale européenne de la culture est une distinction qui met en valeur la diversité et la richesse culturelle en Europe. Les villes mises à l'honneur l'utilisent pour promouvoir leur patrimoine et leur dynamisme culturel à travers l'organisation d'un programme culturel (expositions,

festivals, événements…) et bénéficient d’une grande visibilité pour leur territoire.

Chaque année 2 à 3 villes sont lauréates, une issue d’un Etat membre dit ancien et une venant d’un Etat membre plus récent et une troisième ville issue d’un pays tiers associé au programme européen, en suivant un calendrier pré-fléché. Une ville française sera Capitale européenne de la culture en 2028, en même temps qu’une ville tchèque. Les villes intéressées ont jusqu’au mois de novembre 2022 pour déposer leur dossier de candidature et la ville lauréate sera annoncée fin 2023.

Cette année, les villes de Kaunas en Lituanie, Esch-sur-Alzette au Luxembourg et Novi Sad en Serbie bénéficient du label.

En France 4 villes ont déjà obtenu le titre : Paris en 1989, Avignon en 2000, Lille en 2004 et Marseille en 2013.

Par ailleurs, le déplacement à Bruxelles a aussi été l’occasion pour Nicolas Mayer-Rossignol de présenter les enjeux et les priorités du territoire de la Métropole de Rouen Normandie en résonance avec les priorités européennes. Le Commissaire Nicolas Schmit, en charge des affaires sociales, a reçu le maire pour parler notamment des enjeux sociaux dans le cadre de la transition environnementale. Enfin une rencontre avec la DG CLIMA (Commission) a permis d’explorer les problématiques d’adaptation au changement climatique et le besoin d’implication des citoyens, condition de succès de cette démarche.

Pour plus d’informations :